

26 ju 1894

Lefever

Dossier concernant une  
Statue de M<sup>me</sup> Lefever (St<sup>e</sup> Cécile)  
— qui a figuré à l'Exposition générale  
N<sup>o</sup> 702 des Beaux-arts de 1893. —

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Statue: St<sup>e</sup> Cécile.

93

Bruxelles, le 16 février 1894.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 24700

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

—  
ANNEXE  
—

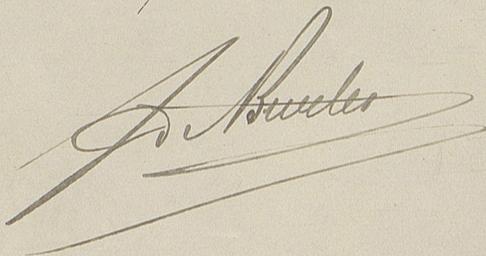
SOMMAIRE :

Messieurs,

On me propose d'acquiescer, pour être placée au Conservatoire, après sa transformation en marbre, pour le prix de 10,000 fr., une statue de M. Lefevre qui a figuré à l'exposition triennale de Bruxelles et qui se trouve encore dans une des salles du rez-de-chaussée du Palais des Beaux-arts. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre avis sur cette offre, sur la valeur de l'œuvre et sur le prix qui en est demandé.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture.

Bruxelles le 24 Mars 1844

Monsieur le Ministre de  
l'Intérieur et de l'Instruction  
publique

Bruxelles

En réponse à votre lettre  
précitée du 16 courant  
(Aff. des B.-A. N° 24700),  
relative à l'acquisition  
éventuelle,  
pour la Conservation  
de Bruxelles, d'une  
statue de M. de Sève  
Nous avons l'honneur  
de vous faire connaître  
que, de l'avis de la  
Commission Directrice,

Cette œuvre dont  
il s'agit est considérée  
parfaitement pour cette  
destination, & que le  
prix de 10.000 fr.  
demandé pour sa  
transformation en  
marbre, n'a point  
paru exagéré -

Veully &

Le Président  
L'écritain C. J. J.

L. V. H.